



**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
EN VUE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
POUR L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS PHOTOVOLTAÏQUES**

**I. Cadre de la consultation**

La **commune de Château-Gaillard** est engagée dans une démarche de développement durable et dans le cadre du **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)**.

À ce titre, elle souhaite mettre à disposition une partie des toitures des bâtiments ci-dessous désignés, en vue de la mise en place d'une installation photovoltaïque :

- La toiture de l'école maternelle sise 109 Route de Cormoz, 01500 Château-Gaillard, composé de 1 parcelle cadastrée : 0345 Feuille 001 section ZL.
- Ce bâtiment est un Établissement Recevant du Public (ERP).
- La toiture actuelle est couverte par des tuiles et la charpente est traditionnelle. La surface mise à disposition est composée du pan SUD+EST+OUEST d'environ 500 m<sup>2</sup>.

Le plan des toitures mis à disposition est fourni en *Annexe 1*, les parcelles en *Annexe 2*.

**II. Conditions de la mise à disposition**

L'occupant, titulaire du contrat de mise à disposition, devra respecter les conditions suivantes :

- Disposer des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation des équipements (autorisations d'urbanisme, contrat de raccordement, éventuel contrat d'achat, etc.) ;
- Disposer des assurances civiles et professionnelles inhérentes aux technologies posées, de façon à couvrir les risques en matière de vol, catastrophes naturelles, défaut d'étanchéité, dommages aux tiers, etc. ;
- Respecter les préconisations techniques et réglementaires (normes, codes, DTU, etc.) relatives à la technologie mise en œuvre et à son intégration sur un bâtiment public ;
- Maintenir les équipements en bon état de fonctionnement, en assurer l'entretien et la sûreté ;
- Ne pas perturber l'usage des bâtiments et informer en avance des différentes interventions prévues pour l'installation ou la maintenance ;
- Missionner autant que possible les entreprises locales pour les travaux prévus ;
- Être une société dont la gouvernance est majoritairement détenue par des citoyens du territoire.

L'occupant utilisera la surface mise à disposition à l'unique fin de concevoir, réaliser et exploiter des équipements photovoltaïques.

La mise à disposition prendra la forme d'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels, dont la durée sera au minimum de 30 ans. Elle donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation.

Si la mobilisation citoyenne est confirmée lors des réunions publiques, la mairie souhaite pouvoir mettre en œuvre une autoconsommation collective sur la commune de Château-Gaillard à l'aide de cette installation photovoltaïque. La structure répondante devra pouvoir faire office de PMO, Personne



Morale Organisatrice, en tant que producteur. Les modalités contractuelles de l'autoconsommation ne font pas partie de cet AMI et feront l'objet, le cas échéant, d'un marché public de fourniture d'électricité.

### **III. Critères de sélection**

Les candidatures seront étudiées au regard de la grille de critères pondérés de la façon suivante :

- Gouvernance citoyenne (40%) ;
- Qualité technique du projet (25%) ;
- Montant de la redevance/loyer (10%) ;
- Retombées locales financières prévisionnelles (25%).

### **IV. Organisation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt**

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est mis en ligne sur le site internet de la collectivité.

Toute candidature devra être accompagnée du formulaire complété figurant en *Annexe 3* ainsi que d'une lettre de motivation.

La sélection du candidat vaudra engagement ferme de la collectivité sous réserve que les clauses suspensives suivantes soient levées au moment du lancement des travaux :

- Validation de la faisabilité technique et économique de l'opération photovoltaïque par un professionnel ;
- Décision du mode de vente : soit vente totale, soit autoconsommation collective en fonction de la mobilisation citoyenne lors des premières réunions publiques ;
- Obtention de l'ensemble des autorisations administratives, assurances, financements, etc., nécessaires à la bonne réalisation du projet ;
- Maintien d'une gouvernance et d'un capital détenu majoritairement par des citoyens ;
- Validation par la collectivité du montant de la redevance finalement proposée après la finalisation du développement du projet ;
- Lancement des travaux été 2026.

Les réponses sont à envoyer **avant le 20 mai 2026** par voie électronique à [mairie.admin@chateaugaillard01.fr](mailto:mairie.admin@chateaugaillard01.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante, le cachet de la poste faisant foi : Mairie de Château-Gaillard, 63 Rue des Mûriers, 01500 Château-Gaillard.

Fait à Château-Gaillard, le 18/04/2026

**Le Maire,**  
**Clément TARPIN-LYONNET**



**Annexe 1 : Plans des toitures mises à disposition – Ecole maternelle**



**Annexe 2 : plan cadastral (parcelle 345)**





**Annexe 3 : Formulaire à remplir par le candidat**

| <b>Candidat</b>   |  |
|---|--|
| Dénomination sociale de l'entreprise                    |  |
| Nom du représentant légal                               |  |
| Numéro SIREN  |  |
| Adresse du siège social                                 |  |
| Nom et coordonnées (mail et tel de la personne contact) |  |
| Composition de l'actionnariat et capital détenu         |  |
| Gouvernance   |  |
| Fonction de PMO possible ?                              |  |

| <b>Projet</b>  |  |
|--|--|
| Puissance envisagée (kWp)  |  |
| Type d'intégration envisagé<br>(ex : <i>intégré total / simplifié, surimposition, brise-soleil, etc.</i> ) |  |
| Technologie PV, type et origine des panneaux   |  |
| Montant de l'investissement envisagé   |  |
| Description du financement envisagé  |  |
| Mode de valorisation de l'électricité proposé<br>(revente totale / autoconso collective / les deux)        |  |
| Calendrier prévisionnel<br>(étude / travaux / mise en service)   |  |

| <b>Convention</b>  |  |
|--|--|
| Durée de la convention proposée  |  |
| Redevance d'occupation proposée à la collectivité (€/m <sup>2</sup> )                            |  |
| Conditions particulières   |  |
| Signature souhaitée d'une promesse de bail<br>(Préciser si Oui ou Non et indiquer à quel moment) |  |